

Programme de formation « Réaliser des travaux d'économie d'énergie dans sa copropriété »
(prestation gratuite)

L'appui des copropriétés dans leur démarche de rénovation est une priorité pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Concilier travaux importants, avec une rénovation efficace, est une opération qui va permettre de générer des économies d'énergie, d'améliorer le confort de vie et d'augmenter la valeur patrimoniale et l'attractivité des logements.

Pour connaître les étapes clefs d'une rénovation énergétique réussie et les financements mobilisables le Département du Bas-Rhin vous propose de suivre la formation pour bien rénover sa copropriété.

1. Pourquoi rénover ?

- économies de charges,
- obligations légales et réglementaires en matière d'isolation, d'individualisation des frais de chauffage, ...

2. Comment rénover ?

- état des lieux de la copropriété
- phase préparatoire : définir un programme de travaux adapté et accepté par la majorité des copropriétaires,
- les instances de la copropriété (conseil syndical, syndicat des copropriétaires, syndic) et les intervenants (maître d'œuvre, les opérateurs du PIG, ...) : qui fait quoi ?

3. Comment financer ?

- Subventions : Anah, Climaxion, ...
- Autres aides pour le financement de la quote-part : prêts collectifs, crédit d'impôt, ...
- Fonds travaux, ...

4. Retour d'expérience d'une rénovation réussie en copropriété

Plusieurs sessions sont proposées sur les territoires :

à Saverne :

- le mercredi 23 janvier 2019 de 9h00 à 12h00

à Haguenau :

- le samedi 2 février 2019 de 9h00 à 12h00

à Molsheim :

- le mercredi 13 février 2019 de 14h00 à 17h00

Inscription préalable obligatoire auprès de SOLIHA ALSACE (confirmation du lieu après inscription)